
MANAGEMENT | ÉTUDE

La solitude des entrepreneurs familiaux

G.Se.

Mis en ligne le 16/11/2010

L'IEF confirme leur stress et leur indique comment faire baisser la pression.

L'Institut de l'entreprise familiale (IEF) vient de présenter les conclusions d'une étude universitaire consacrée aux inquiétudes et aux facteurs de stress des entrepreneurs. Pas moins de 317 patrons wallons et bruxellois (dont 80 % d'entrepreneurs familiaux) ont répondu au questionnaire du professeur d'université (HUB) Johan Lambrecht, qui a supervisé l'étude.

"Tout d'abord, nous avons cherché à déterminer quelles sont les causes de stress et d'insomnies les plus fréquemment citées par les entrepreneurs (familiaux ou pas), explique-t-il . Dans une liste de 45 facteurs, les cinq arrivés en tête sont le fait de trouver du personnel compétent et motivé (25 %), la solitude face aux problèmes rencontrés par l'entreprise (25 %), l'excès de travail (21 %), le retard pris dans la réalisation du travail (19 %) et les mauvais payeurs (18 %)."



REPORTERS

Certaines catégories de répondants sont toutefois moins sensibles, comme les patrons plus âgés, qui peuvent plus facilement relativiser par rapport aux problèmes rencontrés. Les entrepreneurs familiaux sont quant à eux plus inquiets quand à la difficulté de trouver du personnel compétent, ce qui s'explique par le fait qu'ils effectuent leurs engagements sur fonds propres, ce qui les rend forcément plus sensibles à l'impact d'une embauche non réussie.

Johan Lambrecht souligne, en outre, que les conclusions de son étude recourent celles d'autres études réalisées à l'étranger, notamment au niveau de la solitude du patron. *"C'est la cause principale de stress chez les entrepreneurs. Le patron estime ne pas devoir montrer ses faiblesses, maîtriser tous les aspects de l'activité, et prendre tous sur son dos, ajoute-t-il . Une autre conclusion que l'on retrouve dans d'autres études est que le niveau de plaintes psychique et psychologique n'est pas différent dans une entreprise qui tourne bien ou dans une entreprise qui fait face à des difficultés."*

Remèdes ? *"Intuitivement, les entrepreneurs utilisent différentes méthodes afin de faire baisser leurs angoisses, notamment déléguer plus (55 % des répondants), faire du sport (52 %) ou encore planifier mieux leur travail (33 %). On note également que 14 % des répondants indiquent prendre des médicaments afin de parvenir à mieux dormir",* souligne encore Johan Lambrecht.

L'étude met également en évidence le fait que si les entrepreneurs s'estiment stressés, ils retirent également beaucoup de satisfactions de leur travail et se considèrent généralement épanouis dans des proportions d'environ 60 % des répondants. Stress et satisfaction iraient donc de pair dans leur chef.

"Une autre conclusion que nous avons pu retirer des données de l'étude est que les entrepreneurs qui font appel à des externes dans la gestion de leur entreprise sont généralement moins stressés." Et on parle d'administrateurs actifs au sein d'un comité consultatif ou d'un conseil d'administration qui se réunirait au moins quatre fois par an. *"La difficulté à trouver un administrateur externe est souvent mise en avant par les patrons, mais selon moi, c'est surtout un alibi pour garder le contrôle sur leur entreprise, ajoute encore le directeur de l'étude . Le plus souvent, les patrons qui font preuve d'ouverture commencent par créer un conseil consultatif (sans pouvoir juridique) avant éventuellement de passer à un conseil d'administration qui sera doté d'un véritable pouvoir."*

La nomination d'externes est toutefois encore loin d'être entrée dans les mœurs, puisque seulement 30 % des entreprises familiales ont un conseil consultatif ou un conseil d'administration actif, et seulement 20 % ont ouvert ces instances à un administrateur externe. Dans l'ensemble, le stress des patrons n'est donc pas encore prêt à diminuer.

Cet article provient de <http://www.lalibre.be>

